



PRANGINS

I N F O



ÉDITORIAL

Un référendum à deux visages



François Bryand
syndic

La population pranginoise a rendu son verdict sur le référendum relatif à « Région de Nyon ». Avec 23 voix d'écart, nos concitoyens ont choisi de ne plus faire partie de l'association de communes du district. La Municipalité, en tant qu'organe exécutif, a pris acte de la décision du peuple souverain et entreprendra les démarches nécessaires à ce retrait.

Au-delà de ce résultat sans appel, l'analyse politique de l'expression populaire ne laisse pas indifférent et invite à la réflexion. A quelques voix près, la moitié des citoyens qui se sont déplacés aux urnes conçoit le développement de notre région de façon coordonnée et solidaire, quand l'autre moitié ne le cautionne pas de cette manière. Dès lors, il faut admettre que cette opinion à deux visages rend, à l'avenir, la tâche des élus délicate. Comment

satisfaire, sur une thématique importante, la moitié de nos concitoyens, sans éviter de décevoir simultanément l'autre moitié. Les experts politiques diraient que la solution se trouve dans l'art du consensus. Le danger à vouloir satisfaire tout le monde serait cependant de mettre un frein au développement inéluctable de la région au nom de l'autonomie communale.

Le programme de législature 2016/2021 de la Municipalité a clairement exprimé notre volonté de participer au développement de la région et d'en bénéficier. Nous n'entendons pas y déroger. Plusieurs voies existent; à nous de les utiliser pour ne pas tomber dans le politiquement correct et sombrer dans un immobilisme dommageable à tous, partisans ou non de l'association « Région de Nyon ».



Didier Van de Vyvere et Valentine Morandi à l'occasion de la rencontre intergénérationnelle du 24 mai.

Les écoliers et les seniors dialoguent à la pause de midi

■ **VIE SOCIALE - Des rencontres intergénérationnelles sont organisées par la Commune au restaurant scolaire. Quatre dates sont prévues entre septembre et décembre, tous les premiers lundis du mois.**

Les uns sont impatients de pouvoir tester la dernière console de jeux et collectionnent des étiquettes Panini des stars du foot. Leurs aînés ont passé des heures à s'amuser avec des dominos en ivoire et en ébène hérités d'un aïeul, ou à feuilleter un album de timbres estampillé Peter Cailler Kohler Nestlé.

Et si le contraste entre les objets quotidiens d'hier et d'aujourd'hui servait de pont entre les générations? Les seniors de Prangins sont désormais encouragés à apporter un souvenir de leur enfance au restaurant scolaire de la Combe, où ils sont invités à partager un repas avec les écoliers du village.

Après une période de test en 2018, le concept de repas intergénérationnels, mis sur pied par la Direction des Affaires sociales et de l'enfance pour favoriser le vivre-ensemble, a trouvé son rythme: dès la rentrée d'août, les habitants de plus de 60 ans et les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire se retrouveront une fois par mois pour ce moment d'échanges.

Les prochains repas ont lieu le 2 septembre, le 7 octobre, le 4 novembre et le 4 décembre.

Alice Durnat Levi

Municipale des Affaires sociales et population, sécurité et enfance

Valentine Morandi

Tout sourire, la jeune fille est une fidèle des rencontres avec les seniors. « Cela me fait vraiment plaisir de passer du temps avec eux. J'aime beaucoup écouter les histoires que les personnes âgées racontent et je suis très intéressée par les choses anciennes. »

Didier Van de Vyvere

Le météorologiste agricole à la retraite a participé dès le début aux repas avec les élèves. « Ce que j'aime surtout, c'est l'interaction. Suivant les enfants, leur âge et leur caractère, on peut échanger sur des problèmes dont ils n'ont pas conscience. On parlait par exemple du fait qu'avec le changement climatique, ce n'est pas la terre qui va mourir, mais nous, les humains. Je trouverais bien qu'ils préparent en amont des questions sur des sujets tout simples. »

Marionna Suter

Ancienne maman de jour et grand-maman de six petits-enfants, elle est dans son élément. « J'aime bien le contact. Ce qui m'a touchée avec les petites que j'ai rencontrées, c'est que presque aucune n'a de grands-parents à proximité. On peut peut-être faire le lien avec quelque chose qui leur manque. »

Inscriptions: par téléphone au 022 994 31 27 (matin), en passant au Greffe ou par courriel à Mary-Claude Liang, mcliang@prangins.ch.



+ d'infos <https://bit.ly/2l1ZPS3>

EN BREF...

Des sports en salle pour tous

Petits et grands, venez seuls, entre amis ou en famille pour partager des moments sportifs! La Commune de Prangins souhaite en effet offrir des sessions de «Sport Libre» gratuites et tout public à la salle de gym des Morettes. Cette prestation sera mise en place les week-ends dès le mois d'octobre 2019. Des moniteurs seront présents pour proposer et animer des activités sportives (badminton, foot, basket, etc.) mais aussi pour veiller au bon déroulement des séances.

Nouveautés à la Farandoline

Le jardin d'enfants installé au rez-de-chaussée de la Maison de Commune adapte son offre à la rentrée. Destinée aux enfants dès 2 ans et demi jusqu'à leur entrée à l'école, la Farandoline proposera de nouveaux horaires: tous les matins de 7h à 12h ou de 8 h 30 à 12 h. La Municipalité apporte son soutien à cet organisme privé, qui est la seule structure d'accueil collectif préscolaire du village. Plus d'infos: lafarandoline.ch

Repair café

Avec l'appui de la Commune de Prangins, l'association Demain La Côte organise régulièrement des «cafés-réparation». Le prochain rendez-vous de cette action anti-gaspillage aura lieu le 27 octobre 2019, de 11 h à 16 h, à la Maison Fischer.

Pour l'égalité le 14 juin

La Municipalité de Prangins a décidé d'offrir une heure aux employées de la Commune pour participer aux manifestations en faveur des droits des femmes, le 14 juin. Elles ont eu la possibilité de quitter le travail à 15h24, heure symbolique choisie pour le départ de plusieurs événements durant la journée de mobilisation; elle correspond au moment à partir duquel les femmes travaillent gratuitement, si l'on considère l'écart salarial moyen avec les hommes.

Une crèche à Prangins pour les Pranginois

■ PETITE ENFANCE - Un lieu d'accueil collectif pour les 0 à 4 ans est projeté à côté de l'école des Morettes.

C'est la dernière pièce d'un puzzle en faveur de l'enfance. Après la réalisation de classes primaires et d'une unité d'accueil pour les écoliers aux Morettes, puis la construction de nouveaux bâtiments scolaires incluant un réfectoire sur le site de la Combe, une crèche est appelée à compléter l'offre de la commune de Prangins à l'attention des familles. Un crédit de 185'000 francs a été débloqué pour mettre ce projet sur les rails.

44 places sont prévues dans cette nouvelle structure, soit un potentiel d'accueil hebdomadaire d'environ 94 enfants

Aujourd'hui, les jeunes familles se tournent vers les garderies des communes avoisinantes ou auprès d'accueillantes en milieu familial (AMF) pour confier leur nourrisson, à travers le réseau des Toblerones auquel appartient la Commune de Prangins. Il s'agit de leur donner la possibilité, à l'horizon de la rentrée 2021, de placer leurs enfants âgés de 0 à 4 ans

dans une crèche en plein centre du village, dans la continuité de l'école primaire des Morettes (accueillant les élèves âgés de 4 à 6 ans) et de l'unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) «La Fourmilière».

Compte tenu des projections démographiques et des normes en matière d'encadrement, 44 places sont prévues dans cette nouvelle structure, soit un potentiel d'accueil hebdomadaire d'environ 94 enfants.

Reste à donner forme à ce projet. Afin de favoriser une plus grande diversité de solutions, la Municipalité a choisi d'organiser un concours d'architecture ouvert pour dessiner le bâtiment. Le visage de la future crèche devrait être connu d'ici à la fin de l'année.

Alice Durnat Levi

Municipale des Affaires sociales et population, sécurité et enfance

Igor Diakoff

Municipal de l'Architecture et bâtiments, informatique, culture et sociétés locales



+ d'infos <https://bit.ly/2WSap6r>

L'offre parascolaire s'étend

La Commune de Prangins propose plusieurs nouveautés en matière d'accueil parascolaire dès la rentrée d'août. Les enfants de 7P et 8P pourront désormais être accueillis au sein de l'espace d'accueil et d'animation parascolaire de la fin de l'école jusqu'à 18h30, pour participer à des activités adaptées à leur âge, animées et encadrées par un professionnel du travail social. Cette offre est complémentaire aux devoirs accompagnés avec lesquels elle pourra être combinée. Pour les plus petits élèves, une extension de l'UAPE La Fourmilière permettra de mieux satisfaire les besoins des familles. Afin de répondre à une augmentation des demandes, particulièrement pour l'accueil de midi, la structure bénéficiera, à la rentrée scolaire 2019-2020, de 24 places supplémentaires, soit un total de 84 places. Pour ce faire, la Commune a mis à disposition une salle de classe actuellement inoccupée, dans le bâtiment scolaire annexe, ceci en attendant la construction d'un restaurant scolaire qui accueillera les 3P et 4P dans la nouvelle crèche.

Contes à la bibliothèque

Un mercredi par mois, la bibliothèque de Prangins, gérée par Antoinette Bartoli, résonnera de récits bibliques et contes que Catherine Abrecht, diacre de la paroisse de Nyon/Prangins/Crans-près-Céligny, racontera aux enfants dès 6 ans et aux adultes à leurs côtés. Ces rendez-vous mensuels sont proposés dès le mois de septembre, de 14 h 30 à 15 h 30 (goûter compris).

Plus d'infos: prangins.ch > vivre à Prangins > enfance

Requalifier la route du lac pour améliorer la qualité de vie

■ **URBANISME - Un crédit d'étude de 124'000 francs va permettre de lancer le projet de revalorisation de la route suisse. Présentation.**

Moins de nuisances sonores pour les riverains. Des cheminements tranquillisés pour les cyclistes et les piétons. Un franchissement sécurisé en contrebas du château. Une mise en valeur de notre patrimoine. Voilà ce qui est attendu du projet de revalorisation de la route suisse, axe historique qui traverse notre village en longeant le lac.

Se protéger contre le bruit

Deux mesures pour réduire les nuisances sonores ont été retenues afin de répondre aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit nuisible (OPB): la diminution de la vitesse légale de 70 à 50 km/h - mesure déjà appliquée -, ainsi que la pose d'un revêtement phono-absorbant, qui sera effectuée dans le cadre des travaux projetés.

Favoriser une mobilité sobre en carbone

Dans son tronçon en localité, la route suisse représente un cordon routier dont la largeur de la voie réserve l'essentiel de l'espace à l'automobile, intégrant une piste cyclable dans un seul sens et des trottoirs réduits pour les piétons. Le réaménagement prévu accordera une place accrue aux piétons et aux vélos, qui disposeront de cheminements



Crédit: Michel Perret

La route suisse constitue aujourd'hui une coupure entre le village et les installations sportives et portuaires.

agréables à parcourir, encourageant ainsi les Pranginois à opter pour une mobilité sobre en carbone.

Améliorer le franchissement de la route

Dans la séquence qui correspond à la coulée verte du château, le franchissement de la route du lac est aujourd'hui réduit à un passage piéton étroit équipé d'un feu. La route constitue une véritable coupure entre le village et les installations sportives et portuaires implantées le long du lac. Il s'agit d'améliorer cette section centrale et son franchissement pour mieux raccorder le château et le village au secteur des Abériaux et au lac.

Valoriser notre patrimoine historique et paysager

La mise en valeur du patrimoine occupera une place centrale dans ce projet de requalification de la route du lac qui vise à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Pranginois.

Dominique-Ella Christin

Municipale en charge de l'Urbanisme



+ d'infos <https://bit.ly/2KzLJlI>

Vers une densification douce des zones villas ?

■ **URBANISME - Afin de faire valoir auprès du Canton la volonté municipale d'augmenter légèrement les droits à bâtir des quartiers villas, un crédit de 93'000 francs a été débloqué pour financer une étude.**

Dans le cadre de la révision du plan général d'affectation (PGA), la Municipalité privilégie un développement équilibré de notre commune préservant son identité

villageoise et ses caractéristiques patrimoniales et paysagères exceptionnelles. Le développement projeté se fonde principalement sur la création de nouveaux quartiers de logements, sur des parcelles exemptes de construction, à l'intérieur du périmètre bâti. Toutefois, en parallèle, la Municipalité s'est prononcée en faveur d'une densification douce des zones de villas. «En projetant d'augmenter très légèrement les droits à bâtir

des zones de villas, nous souhaitons répondre aux attentes légitimes exprimées par de nombreux Pranginois» explique la municipale en charge de l'Urbanisme, Dominique-Ella Christin. Pour faire valoir cette volonté politique auprès du Canton, la Municipalité a décidé de mener une étude qualitative dont les résultats sont attendus en 2020.



+ d'infos <https://bit.ly/2KzjnyO>

EN BREF...

Changement des priorités sur le pont de Bénex

Une nouvelle signalisation a été introduite sur le pont de Bénex. Depuis le début des travaux sur la route de l'Etraz, les usagers ont pu constater que la priorité est donnée aux véhicules circulant depuis le nord. Un changement demandé de longue date qui permet de privilégier les bus de la ligne 805.

Cette inversion des priorités sera maintenue à long terme. Toutefois, une partie de la signalétique est liée au chantier : le double stop, qui doit être instauré dans les circonstances actuelles, est temporaire, tandis que le marquage routier sera adapté à la nouvelle signalisation à la fin des travaux.



Des tags à l'école de la Combe

Les nouveaux bâtiments de la Combe, à la rue de la Gare, ont fait l'objet de déprédations. Durant le week-end du 25 au 26 mai, plusieurs graffitis ont été tracés sur les murs de la bibliothèque et du restaurant scolaire. Une plainte a été déposée.



Le chantier avance à un bon rythme

■ **ROUTE DE L'ETRAZ - La Commune s'efforce de réduire au maximum les nuisances engendrées par les travaux qui se déroulent entre le site de la société GSK et la montée vers la tour d'eau.**

Les machines de chantier ont investi la route de l'Etraz. Les travaux de réfection de cette artère ont débuté selon le planning, le 7 mai dernier, et se déroulent simultanément sur toute la longueur du tronçon en traversée de localité.

Devisée à près de deux millions de francs, cette modernisation permettra notamment d'installer un tapis phono-absorbant, de créer des pistes cyclables, élargir les trottoirs, réparer la chaussée, poser un feu pour les piétons et des nouveaux luminaires LED avec abaissement nocturne. Sans compter l'amélioration des réseaux d'eau potable et de gaz à haute pression.

Les services industriels de Nyon et la SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte) ont ainsi commencé leurs travaux de fouille, alors qu'une voie pour les vélos et le nouveau trottoir sont en cours de réalisation. La chaussée a également été refaite ponctuellement en amont du giratoire de la rue de la Gare.

La mise en place de la circulation unidirectionnelle, imposée par ces inter-

ventions, a engendré quelques perturbations. Des mesures ont donc été prises, notamment en termes de signalisation, pour s'adapter à la situation. La Commune et les partenaires actifs sur le chantier mettent tout en œuvre pour gêner au minimum les riverains et usagers. A ce titre, la Municipalité encourage les usagers à respecter la déviation prévue par la route suisse pour limiter les nuisances à l'intérieur du village.

La Municipalité encourage les usagers à respecter la déviation prévue par la route suisse

La déviation du tracé de la ligne de transports publics 805 fait de son côté l'objet d'une attention particulière. Le suivi effectué montre ainsi que la vitesse maximale des bus n'excède pas 24 km/h sur cette zone sensible.

Retrouvez régulièrement des informations sur l'avancement des travaux sur www.prangins.ch. Le Service technique communal se tient également à disposition au 022 994 31 16.

Denys Chevalier

Municipal en charge des travaux publics



Les travaux se déroulent simultanément sur toute la longueur du tronçon entre le site de GSK et la montée vers la tour d'eau.

Crédit: Michel Perret

Les bons gestes pour affronter les grandes chaleurs



■ **SANTÉ - La Municipalité de Prangins met sur pied un suivi des personnes vulnérables en cas de canicule. Vous ou vos proches êtes invités à vous inscrire pour bénéficier du dispositif.**

A l'approche de l'été, la Municipalité tient à rappeler que les grandes chaleurs peuvent avoir de graves conséquences sur la santé. A titre préventif, la Commune de Prangins met en place le plan canicule, instauré par les instances cantonales et communales afin d'éviter que les événements dramatiques de 2003 (70'000 décès en Europe) se reproduisent.

Pour information, on parle de canicule lorsque la température atteint plus de 33 degrés durant trois jours consécutifs. Les personnes les plus vulnérables dans ces circonstances sont les personnes de 75 ans et plus, vivant seules sans soutien de famille ou de voisins et qui ne sont pas suivies par le CMS.

Si vous appréhendez cette période caniculaire et que vous pensez avoir besoin d'être contacté(e) durant cette période, nous vous invitons à vous inscrire, vous ou vos proches, auprès de l'Administration communale au 022 994 31 13 ou au greffe(at)prangins.ch, afin que la Commune puisse organiser un système de visites aux personnes vulnérables.

Se protéger de la canicule

Pour rappel, en cas de grandes chaleurs, voici les réflexes à adopter :

- Gardez vos fenêtres fermées tant qu'il fait plus chaud à l'extérieur qu'à l'intérieur
- Provoquez des courants d'air en début de matinée et en soirée pour rafraîchir les locaux
- Baissez les stores des façades ensoleillées durant la journée
- Hydratez-vous abondamment et de manière continue
- Éteignez les appareils électriques inutilisés

En cas de malaise, appelez votre médecin traitant ou la centrale des médecins de garde au 0848 133 133 et en cas d'urgence vitale, appelez le 144.

EN BREF...

Goûter des aînés

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité de Prangins organise un goûter des aînés avec l'appui de la Commission sociale consultative. Les seniors sont conviés le 24 septembre 2019, à la Maison de Commune, à une séance d'information donnée par le Bureau d'information et d'orientation du Réseau Santé (BRIO) au sujet du système de santé. Ce moment d'échanges sera accompagné d'une collation. Un courrier d'invitation sera envoyé aux habitants concernés.

Noël des aînés

157 personnes ont participé au dernier Noël des aînés, offert aux habitants de 70 ans et plus. Des improvisations théâtrales d'ImprovisaNyon et des chants des élèves de l'école des Morettes ont agrémenté le repas.



Un triathlon pour tous

Le 31^e Triathlon de Nyon aura lieu les 10 et 11 août 2019. Différentes courses sont proposées, avec des parcours adaptés à tous les niveaux, le samedi pour les enfants et les familles, le dimanche pour les catégories populaires et élites. La nouveauté de l'année: l'aquathlon, qui allie natation et course à pied.

Des déviations routières sont à prévoir durant la manifestation. Pour plus de détails: www.trinyon.ch

Les Pranginois s'exercent à utiliser les défibrillateurs

C'était une première. Le 28 mai et le 4 juin 2019, la Commune de Prangins a proposé aux habitants de suivre une formation donnée par les samaritains de la section de Nyon pour se familiariser avec les gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur. Le même cours, organisé à l'occasion de l'achat de deux défibrillateurs automatisés externes supplémentaires, placés aux Morettes et aux Abériaux, a également été proposé au personnel communal et aux sociétés locales. Le succès était au rendez-vous, avec un nombre d'inscrits qui a dépassé les prévisions.

Photos: Michel Perret



1 Gabrielle Monnard des samaritains de Nyon donne des bases théoriques aux participants.



2 Le nouveau défibrillateur installé aux Morettes.



3 Exercice d'élimination d'un corps étranger pour Alicia Robyr et Elena Fischer, encadrées par Gabrielle Monnard et Francesco Carbone, secrétaire de la section de Nyon des samaritains.



4 David Zraggen, responsable des + samaritains de Nyon, explique comment mettre un blessé en position de sécurité.



6 Massage cardiaque.

7 Lucia Cordova et Line Fournier s'entraînent à faire un massage cardiaque sous la supervision de Lucienne Mühlethaler.



Echos du Conseil communal

L'organe délibérant s'est réuni à cinq reprises depuis la dernière parution de «Prangins Info», en décembre 2018.

Une séance extraordinaire a eu lieu le 4 décembre 2018 pour traiter le rapport-préavis No 30/18 concernant la réponse à la motion de Monsieur Olivier Binz «Sortie de la Commune de Prangins de Région de Nyon». Ce rapport-préavis a été accepté par 32 oui et 20 non.

Cette décision a été contestée par un référendum. 622 signatures valables, (410 signatures suffisaient), ont été récoltées en décembre 2018 et janvier 2019. La Municipalité a pu constater l'aboutissement de ce référendum et a annoncé la votation pour le 19 mai.

Lors de cette séance, nous avons accueilli une nouvelle conseillère, Madame Valérie Jenny pour l'Entente Pranginoise. Elle a prêté serment.

La séance du 13 décembre 2018 a été consacrée à deux préavis.

Le préavis 34/18 concernait la réponse à la motion de Monsieur Yvan Buccioli sur la «modification, le cas échéant définition, du périmètre d'urbanisation dans le plan directeur communal de Prangins». Il a été amendé et accepté par 47 oui et 1 abstention.

Le préavis 33/18 «Budget 2019» a été amendé à 8 reprises, puis accepté tel qu'amendé avec 47 oui et 1 abstention.

Lors de la séance du 21 février 2019, une nouvelle scrutatrice-suppléante a été accueillie, Madame Valérie Jenny. Nous lui souhaitons la bienvenue au Bureau.

Le Conseil communal s'est également penché sur une pétition de Madame Margaux Buccioli concernant une déci-

sion communale de restreindre l'accès à la place de jeux du village par une mise à ban.

Monsieur Peter Dorenbos a déposé une motion demandant à la Municipalité de préparer un projet de règlement communal sur l'occupation du domaine public et taxes y relatives. Cette motion a été acceptée par 38 oui et 1 abstention.

La séance du 9 avril 2019 a fait l'objet de 2 préavis.

Le préavis 35/19, «demande d'un crédit de CHF 124'000.- TTC en vue de la requalification et valorisation paysagère et patrimoniale de la route du lac», a été accepté à l'unanimité.

Quant au préavis 36/19, il sollicitait un crédit de CHF 93'000.- TTC en vue d'une étude qualitative basée sur les caractéristiques patrimoniales et paysagères de Prangins dans le cadre de la révision du plan général d'affectation. Il a été accepté par 39 oui et 1 abstention.

Lors de cette séance, Monsieur André Fischer a déposé une interpellation concernant le radar de la route de l'Etraz. Réponse lui sera faite le 28 mai.

Quant à la séance du 28 mai, son procès-verbal n'ayant pas encore été approuvé, son résumé vous sera communiqué lors du prochain Prangins Info.

Je voudrais également rappeler qu'un bulletin de vote mal rempli ou incomplet ne peut malheureusement pas être pris en considération.

Pour qu'un vote soit valable, n'oubliez pas de signer votre carte de vote et d'y inscrire votre date de naissance. Dans l'enveloppe de transmission (enveloppe grise), doivent se trouver séparément l'enveloppe de vote (enveloppe jaune)

fermée et la carte de vote dûment remplie. Merci d'y prêter attention.

Avec l'arrivée des beaux jours, je viens vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été.

Clotilde Vulliemin

Présidente du Conseil communal

Résultats des votations pour la Commune de Prangins

Scrutin du 10 février

«Stopper le mitage»: 684 non, 325 oui, participation 45,04 %

Scrutin du 17 mars

Election complémentaires au Conseil d'Etat.
Madame Rebecca Ruiz a recueilli 352 voix, Monsieur Pascal Dessauges 272, Monsieur Axel Marion 62, Monsieur Jean-Michel Dolivo 44 et Madame Anaïs Timofte 24.
Participation à Prangins: 28,49 %.

Scrutins du 19 mai

- 1) Votation communale (référendum Région de Nyon): avec 677 oui contre 654 non, les Pranginois ont accepté le retrait de la Commune de l'association Région de Nyon. Taux de participation: 49,37 %
- 2) Réforme fiscale et financement de l'AVS: acceptée avec 1077 oui et 204 non. Taux de participation: 58,23 %
- 3) Directive de l'UE sur les armes: acceptée avec 917 oui et 247 non. Taux de participation: 52,19 %

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins
La Place 2 - C.P. 48
1197 Prangins

Responsable: François Bryand

Coordination: Laure Pingoud

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA
Route de Begnins 14 - 1196 Gland
www.bsrprimeurs.ch

